

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

16 SEP. 2020

Luxembourg, le 16 septembre 2020

Objet : Demande en vue d'un Débat d'orientation avec rapport en vue de la prochaine réforme fiscale

Monsieur le Président,

La crise sanitaire provoquée par l'apparition de la Covid-19 aura un fort impact sur les finances publiques et les besoins en recettes publiques. Dès lors, la réforme fiscale, initialement prévue par le gouvernement, devra vraisemblablement être revue et adaptée à la nouvelle situation

Il nous semble donc nécessaire qu'un débat plus général intervienne à la Chambre des Députés sur les nécessités d'une réforme fiscale plus globale, d'autant plus que les annonces du gouvernement y relatives sont clairsemées. Il convient à ce que tous les partis puissent étaler leurs idées et attentes par rapport à une réforme de la fiscalité, afin que le gouvernement puisse en tenir compte dans les mois à venir.

Ainsi, conformément à l'article 94 du Règlement de la Chambre des Députés, les soussignés demandent par la présente l'organisation d'un Débat d'orientation en vue de la prochaine réforme fiscale avec rapport préparé préalablement dans les Commissions parlementaires respectives. Le travail préparatif devra servir prioritairement à doter les députés des données statistiques et informations complémentaires nécessaires pour être pleinement en mesure d'évaluer la situation.

Nous avons pris note d'une demande similaire du groupe parlementaire LSAP qui a été publiée le 14 septembre pendant que les soussignés se concertaient en vue de rédiger la présente demande. Nous estimons cependant que les différents points énumérés par la demande du LSAP, quoique d'une importance certaine, limitent trop l'objet du débat qui devrait, à notre avis, englober tous les aspects de la fiscalité actuelle avec notamment la question de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations sincères.



Sven Clement

pour la sensibilité  
Politique Piraten



Gast Giberyen

pour la sensibilité  
ADR



Martine Hansen

pour la fraction CSV



David Wagner

Marc Baum